

Module n°1 : Finances pour non financiers en établissement hospitalier (module 1)

Contexte

Sensibiliser les agents de ces établissements aux mécanismes financiers du secteur hospitalier pourrait favoriser une meilleure compréhension de leur part des plans d'économie mis en place.

Objectifs

- Appréhender les dispositions financières et comptables régissant le fonctionnement des établissements hospitaliers publics a) Généralités budgétaires (T2A, MIGAC, CPOM) b) Définition de l'EPRD (découpage des différents types de recettes, éléments à partir desquels construire un budget)
- Identifier les modalités d'approbation des budgets (rôle des autorités de tutelle) - Appréhender les principes de la comptabilité analytique
- Appréhender l'exécution budgétaire (l'engagement, la liquidation, le mandatement, la clôture, le déficit, etc.)
- Identifier les modalités de mise en œuvre d'un plan de retour à l'équilibre (définition, élaboration, approbation, exécution)
- Situer les leviers d'action permettant de générer des économies à l'hôpital et impliquer les agents

Programme

Introduction

- Budget/ Comptabilité/ Finances **Les recettes d'un établissement hospitalier**
- Quelles sont les recettes d'un établissement hospitalier ?
- Les grands principes budgétaires (T2A, MIGAC, CPOM) **L'EPRD : des recettes permettant de fixer le niveau de dépense de l'établissement**
- Le calendrier budgétaire
- La construction d'un EPRD
- Approbation de l'EPRD
- L'exécution budgétaire (du budget à la comptabilité)
- La clôture de l'exercice comptable et la constatation du résultat **Les différents types de comptabilité**
- La comptabilité générale
- La comptabilité analytique **Les différents types de dépenses d'un établissement hospitalier**
- Les dépenses d'exploitation
- Les dépenses liées aux investissements **Différencier la situation budgétaire et la situation financière de l'établissement**

- Qu'est ce qu'une situation budgétaire dégradée et comment y remédier ?
- Comment faire face à une situation financière fragile **Le plan de retour à l'équilibre (PRE) d'un établissement hospitalier**
- Définir et analyser les causes de la dégradation de la situation
- Alerter les différentes parties prenantes (Interne et externe)
- Analyser les finances de votre établissement
- L'importance des autorités de tarification
- L'implication des équipes
- La mise en œuvre le PRE

**Exercice
2024**

**Code de formation
4.11**

**Nature
AFN**

**Organisé par
PARTULA CONSULTANTS**

**Durée
7 heures**

**Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**